



AVIS DE RÈGLE

L'ÉTABLISSEMENT DE :

**LA NORME CANADIENNE 13-103 SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DE DONNÉES, D'ANALYSE ET DE RECHERCHE+
(SEDAR+)**

**L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 13-103 SUR LE SYSTÈME
ÉLECTRONIQUE DE DONNÉES, D'ANALYSE ET DE RECHERCHE+ (SEDAR+)**

ET MODIFICATIONS CORRÉLATIVES :

**LA NORME MULTILATÉRALE 11-102 SUR LE RÉGIME DE PASSEPORT ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE
CONNEXE**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 11-201 RELATIVE À LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DE
DOCUMENTS**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 11-202 RELATIVE À L'EXAMEN DU PROSPECTUS DANS PLUSIEURS
TERRITOIRES**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 11-203 RELATIVE AU TRAITEMENT DES DEMANDES DE DISPENSE DANS
PLUSIEURS TERRITOIRES**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 11-206 RELATIVE AU TRAITEMENT DES DEMANDES DE RÉVOCATION DE
L'ÉTAT D'ÉMETTEUR ASSUJETI**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 11-207 RELATIVE AUX INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS POUR
MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS DE DÉPÔT ET À LEUR LEVÉE DANS PLUSIEURS TERRITOIRES**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 12-202 RELATIVE À LA LEVÉE DE CERTAINES INTERDICTIONS
D'OPÉRATIONS**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 12-203 RELATIVE AUX INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS LIMITÉES AUX
DIRIGEANTS**

**LA NORME CANADIENNE 41-101 SUR LES OBLIGATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU PROSPECTUS ET
L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE**

**L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 41-201 RELATIVE AUX FIDUCIES DE REVENU ET AUTRES PLACEMENTS
INDIRECTS**

LA NORME CANADIENNE 43-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES PROJETS MINIERS ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 44-101 SUR LE PLACEMENT DE TITRES AU MOYEN D'UN PROSPECTUS SIMPLIFIÉ ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 44-102 SUR LE PLACEMENT DE TITRES AU MOYEN D'UN PROSPECTUS PRÉALABLE ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 44-103 SUR LE RÉGIME DE FIXATION DU PRIX APRÈS LE VISA

LA NORME CANADIENNE 45-102 SUR LA REVENTE DE TITRES ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 45-106 SUR LES DISPENSES DE PROSPECTUS ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 46-201, MODALITÉS D'ENTIERCEMENT APPLICABLES AUX PREMIERS APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE

LA NORME CANADIENNE 51-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 51-102 SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME MULTILATÉRALE 51-105 SUR LES ÉMETTEURS COTÉS SUR LES MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ AMÉRICAINS ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

L'INSTRUCTION GÉNÉRALE CANADIENNE 51-201 : LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 52-107 SUR LES PRINCIPES COMPTABLES ET NORMES D'AUDIT ACCEPTABLES

L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 52-108 SUR LA SURVEILLANCE DES AUDITEURS

L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 52-109 SUR L'ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS ANNUELS ET INTERMÉDIAIRES DES ÉMETTEURS

LA NORME CANADIENNE 52-112 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET D'AUTRES MESURES FINANCIÈRES ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 54-101 SUR LA COMMUNICATION AVEC LES PROPRIÉTAIRES VÉRITABLES DES TITRES D'UN ÉMETTEUR ASSUJETTIT ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 55-102, SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DE DÉCLARATION DES INITIÉS (SED)

LA NORME CANADIENNE 55-104 SUR LES EXIGENCES ET DISPENSES DE DÉCLARATION D'INITIÉ ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

LA NORME CANADIENNE 58-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

LA NORME CANADIENNE 62-104 SUR LES OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT ET DE RACHAT

L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 71-102 SUR LES DISPENSES EN MATIÈRE D'INFORMATION CONTINUE ET AUTRES DISPENSES EN FAVEUR DES ÉMETTEURS ÉTRANGERS

LA NORME CANADIENNE 81-101 SUR LE RÉGIME DE PROSPECTUS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 81-102 SUR LES FONDS D'INVESTISSEMENT

LA NORME CANADIENNE 81-106 SUR L'INFORMATION CONTINUE DES FONDS D'INVESTISSEMENT ET L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE CONNEXE

COMMENTAIRES RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 81-107 SUR LE COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT DES FONDS D'INVESTISSEMENT

Le 4 avril 2023, le ministre des Finances et Conseil du Trésor a donné son consentement à l'établissement de la Norme canadienne 13-103 sur le *Systèmes électronique de données, d'analyse et de recherche+ (SEDAR+)* et modifications corrélatives, lesquelles entre en vigueur le 9 juin 2023.